



## Offre de mission de Volontariat de Service Civique

→ **Intitulé de la mission**

Accompagner l'aménagement des îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy

→ **Durée**

La mission, d'une durée initiale de 12 mois, prolongeable, est à pourvoir à compter du 01/09/2022.

→ **Contexte de la mission**

Accueilli au sein de l'unité territoriale de Saint-Martin et Saint-Barthélemy de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe, le volontaire contribue à la stratégie d'aménagement, de construction, d'habitat et de logement des îles du Nord.

L'unité territoriale intervient dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la planification, des paysages et des sites protégés, de la gestion du littoral, et des études générales. Le volontaire appuie l'équipe en place :

- en accompagnant les porteurs de projets et les acteurs locaux sur des projets d'aménagement à forts enjeux ou participant à la reconstruction post-Irma (aménagement urbain, aménagement en zones à risques, projets hôtelier, habitat-logement...);
- en accompagnant les démarches d'habitat et de qualité de la construction (réflexion sur le code de la construction, résilience de la construction, réglementation para-sismique, para-cyclonique, thermique, qualité des matériaux...);
- en contribuant à la mobilisation des réseaux et à l'accompagnement des démarches des deux COM sur la planification (aménagement, habitat...) via le PADSM, le PLH.

→ **Description détaillée de ou des activités confiées au(x) volontaire(s) dans le cadre de la mission :  
objectifs et activités à mener, rôle du/des volontaire(s)**

En appui à l'équipe, le/la volontaire de service civique contribue :

- à produire des éléments contribuant à l'élaboration des stratégies d'aménagement et d'habitat-logement
- à produire des éléments pour l'accompagnement de constructions résilientes prenant en compte les risques sismique, cyclonique, mouvement de terrain, inondation et les enjeux de réduction de la consommation d'énergie ;
- à accompagner et conseiller les porteurs de projet ;
- à la production d'avis sur les projets à forts enjeux ;
- à accompagner la Collectivité de St Martin dans l'élaboration de son PADSM, PLH ;
- à apporter son appui aux équipes terrain dans la réalisation des contrôles avec production de données géolocalisées (en urbanisme et environnement notamment) ;
- à la mise en œuvre des politiques portées par les agents de l'UT en lien avec les porteurs de projets.

Il peut contribuer ponctuellement à certaines tâches courantes de gestion.

### → Moyens affectés à la mission (humains et matériels)

Le.a volontaire est intégré.e à l'unité territoriale de la DEAL Guadeloupe à Saint-Martin et Saint-Barthélemy (poste basé à Saint-Martin). Il.elle dispose d'un.e tuteur.rice avec qui il.elle travaille en étroite collaboration. Il.elle dispose d'un poste de travail (bureau, ordinateur, téléphone), peut utiliser pour ses missions les salles de réunion, de visio conférence, les véhicules de services et doit respecter le règlement intérieur. Il.elle est tenu à la discrétion pour les faits et informations dont il a connaissance.

### → Présentation des modalités d'accompagnement du volontaire durant la mission

Le.a volontaire sera accompagné.e durant sa mission par l'équipe en place, prioritairement par son.a tuteur.rice, responsable d'une des trois missions de l'UT. Des échanges périodiques, bilatéraux et en équipe, sont organisés de manière à ce que le.a VSC soit bien intégré.e et également guidé.e dans ses missions.

### → Profil recherché

- Volontaire Service Civique
- Niveau d'étude Bac +4 et plus
- Compétences :
  - Connaissances en aménagement du territoire, urbanisme et construction
  - connaissances en habitat/logement ;
  - la connaissance des réglementations et techniques permettant la prévention des risques dans le domaine de la construction, seraient un atout important
  - bonne pratique des outils SIG et notamment QGIS
  - anglais requis (île bilingue et binationale)
  - Capacité à gérer des commandes en autonomie, à échanger avec les partenaires et à rendre compte.
  - Disponibilité, motivation
  - Permis B

### → Comment se porter volontaire ?

Les candidatures sont à envoyer par courriel à :  
Elisabeth BARINCOU, cheffe de l'UT SBSM  
Tel : 05 90 29 09 20  
[elisabeth.barincou@developpement-durable.gouv.fr](mailto:elisabeth.barincou@developpement-durable.gouv.fr)

Date limite de réception des candidatures : 15 août 2022

Contenu des candidatures : CV et lettre de motivation

Des entretiens (en personne ou par visioconférence) seront réalisés avec les candidats dont les dossiers seront retenus dans les jours suivants la date limite de réception des candidatures.